

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, septembre 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 25 novembre 2021

Le nombre d'emplois salariés, tel que mesuré dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a augmenté de 91 100 (+0,5 %) en septembre. Il s'agit d'une quatrième hausse mensuelle consécutive. Tandis que l'emploi mesuré dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA) était revenu à son niveau d'avant la pandémie en septembre, l'emploi salarié mesuré dans le cadre de l'EERH était en baisse de 250 200 (-1,5 %) par rapport à son niveau de février 2020.

Utilisez-vous l'information sur le marché du travail (IMT) **dans le cadre de votre emploi**? Statistique Canada et le Conseil de l'information sur le marché du travail font équipe pour solliciter l'avis de professionnels qui utilisent régulièrement les statistiques du travail (p. ex. journalistes, analystes des politiques publiques, représentants d'associations sectorielles, conseillers d'orientation professionnels), en vue d'évaluer leurs besoins en matière d'IMT. Dites-nous quelles sont vos priorités relatives à l'IMT, et quelles sont les lacunes que vous constatez lorsque vous l'utilisez, en répondant aux quelques questions qui se trouvent sur la page du [Questionnaire sur les lacunes en matière d'information sur le marché du travail](#). Votre point de vue nous aidera à guider nos démarches pour combler les lacunes en IMT.

Lorsqu'elles sont utilisées ensemble — et conjointement avec l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) et les Statistiques de l'assurance-emploi — l'EPA et l'EERH brossent un tableau plus complet de la situation actuelle du marché du travail. Un important avantage de l'EERH est que l'emploi salarié comprend toutes les personnes recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, y compris les résidents permanents et tous les résidents non permanents. L'écart restant entre les niveaux d'emploi salarié actuels et ceux précédant la COVID-19 est une indication que la main-d'œuvre fournie par les résidents non permanents continue d'être perturbée directement ou indirectement par la pandémie.

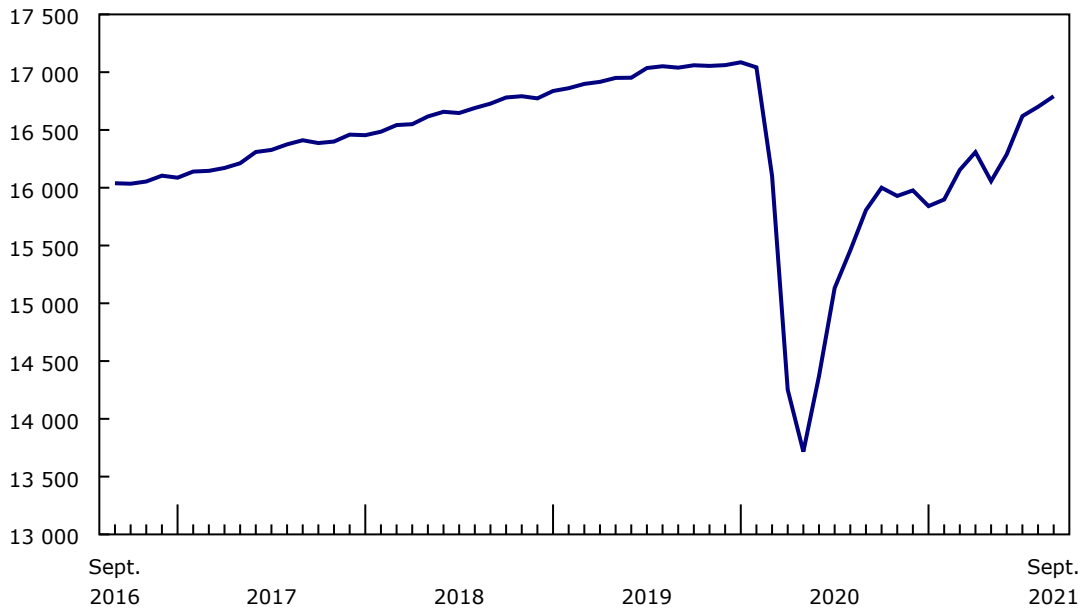
L'emploi salarié a progressé dans huit provinces en septembre, et particulièrement en Ontario (+43 100; +0,7 %), en Colombie-Britannique (+17 800; +0,8 %) et au Québec (+14 100; +0,4 %). À l'échelle nationale, l'augmentation a été principalement attribuable au secteur des services (+80 500; +0,6 %), et particulièrement aux secteurs des services d'hébergement et de restauration (+19 800; +1,8 %), des administrations publiques (+15 900; +1,4 %) et de la finance et des assurances (+14 700; +1,9 %).

La construction (+6 700; +0,6 %) est le seul secteur des biens qui a enregistré une hausse en septembre, et l'emploi total dans les secteurs de biens était en baisse de 0,7 % par rapport à son niveau d'avant la pandémie.



Graphique 1
L'emploi salarié augmente pour un quatrième mois consécutif en septembre

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

La croissance de l'emploi salarié se poursuit dans les services d'hébergement et de restauration et dans les arts, les spectacles et les loisirs

Le nombre d'emplois salariés dans les services d'hébergement et de restauration a progressé de 19 800 (+1,8 %) en septembre, et la majeure partie de l'augmentation est survenue dans le sous-secteur des services de restauration et des débits de boissons (+13 000; +1,3 %). À la suite de la réouverture de la frontière canado-américaine le 9 août qui a permis aux Américains entièrement vaccinés d'entrer au Canada sans devoir se soumettre à une quarantaine, les restrictions s'appliquant aux voyageurs du monde entier ont été assouplies le 7 septembre, ce qui a potentiellement accru l'activité touristique, notamment dans les entreprises des services d'hébergement et de restauration.

L'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration a augmenté dans sept provinces en septembre, et les hausses les plus marquées ont été enregistrées en Ontario (+8 600; +2,1 %) et au Québec (+4 200; +1,8 %). L'emploi total dans le secteur était en baisse de 14,8 % (-199 000) par rapport à son niveau observé en février 2020, avant la pandémie.

Le nombre d'emplois salariés dans les arts, les spectacles et les loisirs a progressé de 9 500 (+3,8 %) en septembre, et toutes les provinces sauf l'Alberta (-700; -2,0 %) ont enregistré une hausse. À l'échelle nationale, presque toute l'augmentation est survenue dans le sous-secteur du divertissement, des loisirs, des jeux de hasard et des loteries (+8 800; +4,9 %).

Le secteur de la finance et des assurances affiche sa plus forte hausse de l'emploi salarié depuis le début de la pandémie

Dans le secteur de la finance et des assurances, le nombre d'emplois salariés a augmenté de 14 700 (+1,9 %) en septembre, et les hausses se sont réparties dans la plupart des sous-secteurs, et en particulier dans l'intermédiation financière et les activités connexes (+9 000; +2,3 %) et dans les sociétés d'assurance et activités connexes (+4 300; +1,8 %). L'Ontario (+7 700; +2,2 %) et le Québec (+3 600; +2,3 %) ont été à l'origine de la majeure partie de la hausse.

L'emploi salarié dans le secteur de la finance et des assurances se situe à un niveau supérieur à son niveau d'avant la COVID-19 depuis mars 2021, et en septembre, il était en hausse de 3,3 % par rapport à son niveau de février 2020.

L'emploi salarié continue d'augmenter dans les services professionnels, scientifiques et techniques

Le nombre d'emplois salariés dans les services professionnels, scientifiques et techniques a progressé de 9 100 (+0,9 %) en septembre, et la croissance s'est répartie dans la plupart des sous-secteurs, y compris dans l'architecture, le génie et les services connexes (+2 900; +1,4 %) et dans la conception de systèmes informatiques et les services connexes (+2 700; +0,9 %).

Par rapport à février 2020, l'emploi salarié dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 8,1 % en septembre. Parmi tous les sous-secteurs, ce sont les services de recherche et de développement scientifiques qui ont enregistré le niveau d'emploi le plus élevé par rapport à leur niveau d'avant la pandémie (+8 100; +14,6 %). Les établissements dans ce groupe effectuent de la recherche et du développement expérimental dans divers domaines comme la chimie, la médecine, la santé, la biotechnologie et la pharmacie.

La rémunération hebdomadaire moyenne et le nombre moyen d'heures travaillées sont inchangés en septembre

La rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié en septembre, s'établissant à 1 137 \$.

Le nombre moyen d'heures travaillées était inchangé en septembre. Les employés rémunérés à l'heure ont travaillé en moyenne 31,1 heures par semaine, tandis que les employés à salaire fixe ont travaillé en moyenne 37,2 heures par semaine.

Plusieurs secteurs continuent d'être confrontés à un nombre record de postes vacants

Dans l'ensemble des secteurs, le nombre de postes vacants s'est élevé à plus d'un million (1 014 600) au début de septembre. Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 6,0 %. Il s'agit du taux le plus élevé depuis que des données mensuelles comparables ont commencé à être publiées en octobre 2020 (les données de l'EPVS sont non désaisonnalisées).

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, le nombre de postes vacants a atteint 196 100 en septembre, ce qui représente un nombre supérieur à celui enregistré dans tous les autres secteurs et une hausse par rapport aux 156 800 postes vacants enregistrés en août 2021. Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 14,4 % en septembre, comparativement à une moyenne de 12,9 % de juin à août et à moins de 8,0 % d'octobre 2020 à mai 2021.

Les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises du troisième trimestre de 2021 montrent que plus de la moitié (55,3 %) des entreprises des services d'hébergement et de restauration s'attendaient à devoir faire face à des obstacles liés au recrutement d'employés qualifiés, ce qui représente près du double de la moyenne enregistrée pour l'ensemble des entreprises (30,3 %).

Le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale s'est élevé à 131 200 en septembre, deux fois plus que le nombre observé au troisième trimestre de 2019 (66 100). Le taux de postes vacants s'est établi à 5,7 % en septembre 2021, ce qui représente le taux de postes vacants le plus élevé dans ce secteur depuis que des données comparables ont commencé à être publiées en octobre 2020.

Le secteur du commerce de détail a aussi enregistré une demande de main-d'œuvre non comblée record en septembre, le nombre de postes vacants ayant atteint 121 700, et le taux de postes vacants s'étant établi à 5,8 %.

Le nombre de postes vacants atteint un sommet inégalé dans la construction et dans la fabrication

À la suite d'un été au cours duquel la croissance de l'emploi dans le secteur des biens a été relativement stable, le nombre de postes vacants a atteint un sommet inégalé dans la construction et dans la fabrication en septembre. Les employeurs de la construction cherchaient activement à doter 85 400 postes vacants, plus du double du nombre (41 000) enregistré au troisième trimestre (de juillet à septembre) de 2019. Le taux de postes vacants dans le secteur de la construction s'est établi à 7,1 % en septembre 2021, le taux mensuel le plus élevé depuis que des données comparables ont commencé à être publiées en octobre 2020.

Dans la fabrication, le nombre de postes vacants s'est chiffré à 82 600 en septembre et le taux de postes vacants s'est établi 5,1 %; il s'agit de deux niveaux records.

Regard vers l'avenir

À l'instar d'autres économies, le marché du travail canadien a enregistré une forte hausse du nombre de postes vacants au cours des derniers mois, et ce, même si l'emploi et le chômage ont continué de se remettre des répercussions de la COVID-19.

En général, les augmentations du nombre de postes vacants peuvent indiquer un certain nombre de faits nouveaux. Tout d'abord, elles peuvent indiquer une croissance de l'activité économique et des embauches, étant donné que les employeurs créent de nouveaux postes à doter. Ensuite, une augmentation du nombre de postes vacants peut indiquer une apparition de déséquilibres structurels sur les marchés du travail, ou leur aggravation, comme des pénuries de compétences précises ou des disparités géographiques entre les postes disponibles et les travailleurs qui pourraient les occuper. Enfin, une hausse du nombre de postes vacants peut indiquer des changements quant à la volonté des travailleurs à accepter les salaires, les avantages sociaux et les conditions associés à un emploi en particulier.

Bien que les résultats mensuels de l'EPVS suffisent pour suivre l'évolution du niveau global de postes vacants, les résultats trimestriels comprennent la profession, les salaires et les renseignements géographiques associés à chaque poste vacant. Les résultats du troisième trimestre (de juillet à septembre), qui seront diffusés le 20 décembre, fourniront des renseignements sur les facteurs qui ont contribué à la récente hausse de la demande de main-d'œuvre non comblée, ainsi que des renseignements sur les répercussions possibles de cette demande non comblée sur les entreprises, les travailleurs et l'ensemble de l'économie.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

À chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête pendant la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 13 décembre 2021.

Prochaine diffusion

Les données d'octobre sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 23 décembre 2021.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2020	Août 2021 ^r	Septembre 2021 ^p	Août à septembre 2021	Septembre 2020 à septembre 2021	Août à septembre 2021	Septembre 2020 à septembre 2021
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 107,99	1 134,26	1 136,61	2,35	28,62	0,2	2,6
Foresterie, exploitation et soutien	1 303,76	1 302,91	1 289,56	-13,35	-14,20	-1,0	-1,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 022,75	2 232,50	2 242,17	9,67	219,42	0,4	10,8
Services publics	1 835,83	1 940,53	1 875,43	-65,10	39,60	-3,4	2,2
Construction	1 334,60	1 377,51	1 373,07	-4,44	38,47	-0,3	2,9
Fabrication	1 164,74	1 198,12	1 202,91	4,79	38,17	0,4	3,3
Commerce de gros	1 324,50	1 363,40	1 353,51	-9,89	29,01	-0,7	2,2
Commerce de détail	651,67	655,21	663,00	7,79	11,33	1,2	1,7
Transport et entreposage	1 183,95	1 188,43	1 187,07	-1,36	3,12	-0,1	0,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 527,53	1 582,61	1 657,65	75,04	130,12	4,7	8,5
Finance et assurances	1 451,13	1 424,83	1 461,11	36,28	9,98	2,5	0,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 140,86	1 137,19	1 217,68	80,49	76,82	7,1	6,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 485,81	1 539,61	1 543,95	4,34	58,14	0,3	3,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 369,92	1 502,04	1 590,48	88,44	220,56	5,9	16,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	897,99	954,68	963,16	8,48	65,17	0,9	7,3
Services d'enseignement	1 154,70	1 187,86	1 187,05	-0,81	32,35	-0,1	2,8
Soins de santé et assistance sociale	1 014,33	1 017,70	985,86	-31,84	-28,47	-3,1	-2,8
Arts, spectacles et loisirs	711,94	704,16	725,00	20,84	13,06	3,0	1,8
Services d'hébergement et de restauration	428,46	468,28	462,07	-6,21	33,61	-1,3	7,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	937,24	972,94	976,92	3,98	39,68	0,4	4,2
Administrations publiques	1 438,15	1 473,61	1 476,00	2,39	37,85	0,2	2,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 094,56	1 124,34	1 131,60	7,26	37,04	0,6	3,4
Île-du-Prince-Édouard	952,89	948,13	955,85	7,72	2,96	0,8	0,3
Nouvelle-Écosse	960,37	977,82	980,10	2,28	19,73	0,2	2,1
Nouveau-Brunswick	1 001,11	1 005,46	1 019,74	14,28	18,63	1,4	1,9
Québec	1 045,98	1 070,04	1 071,28	1,24	25,30	0,1	2,4
Ontario	1 147,51	1 171,07	1 166,69	-4,38	19,18	-0,4	1,7
Manitoba	990,11	1 015,99	1 027,86	11,87	37,75	1,2	3,8
Saskatchewan	1 097,51	1 119,21	1 114,29	-4,92	16,78	-0,4	1,5
Alberta	1 197,19	1 219,51	1 234,46	14,95	37,27	1,2	3,1
Colombie-Britannique	1 092,97	1 142,99	1 136,71	-6,28	43,74	-0,5	4,0
Yukon	1 275,92	1 350,32	1 327,76	-22,56	51,84	-1,7	4,1
Territoires du Nord-Ouest	1 478,49	1 511,70	1 545,79	34,09	67,30	2,3	4,6
Nunavut	1 438,71	1 508,29	1 485,72	-22,57	47,01	-1,5	3,3

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2020	Août 2021 ^r	Septembre 2021 ^p	Août à septembre 2021	Septembre 2020 à septembre 2021	Août à septembre 2021	Septembre 2020 à septembre 2021
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	15 806,0	16 700,5	16 791,6	91,1	985,6	0,5	6,2
Foresterie, exploitation et soutien	36,5	37,5	37,7	0,2	1,3	0,6	3,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	183,1	191,9	191,8	-0,1	8,7	-0,0	4,8
Services publics	122,2	125,2	124,8	-0,3	2,6	-0,3	2,1
Construction	989,1	1 061,7	1 068,4	6,7	79,3	0,6	8,0
Fabrication	1 479,1	1 525,8	1 525,2	-0,6	46,1	-0,0	3,1
Commerce de gros	774,4	791,9	795,1	3,2	20,7	0,4	2,7
Commerce de détail	1 886,6	1 974,1	1 977,4	3,2	90,7	0,2	4,8
Transport et entreposage	741,8	762,4	755,8	-6,7	14,0	-0,9	1,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	341,4	360,5	360,2	-0,3	18,8	-0,1	5,5
Finance et assurances	734,5	762,3	777,0	14,7	42,5	1,9	5,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	248,7	262,7	264,0	1,3	15,4	0,5	6,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	959,5	1 062,4	1 071,5	9,1	112,0	0,9	11,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	112,9	124,0	122,0	-2,0	9,1	-1,6	8,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	759,1	801,0	793,1	-7,9	34,0	-1,0	4,5
Services d'enseignement	1 291,5	1 341,4	1 351,6	10,2	60,0	0,8	4,6
Soins de santé et assistance sociale	2 035,3	2 167,9	2 172,3	4,5	137,0	0,2	6,7
Arts, spectacles et loisirs	216,6	248,4	257,9	9,5	41,3	3,8	19,1
Services d'hébergement et de restauration	1 005,1	1 122,9	1 142,8	19,8	137,6	1,8	13,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	484,4	510,6	516,6	6,0	32,2	1,2	6,6
Administrations publiques	1 120,4	1 170,6	1 186,4	15,9	66,1	1,4	5,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	200,4	209,9	210,4	0,5	9,9	0,2	5,0
Île-du-Prince-Édouard	64,8	68,5	69,9	1,5	5,1	2,1	7,9
Nouvelle-Écosse	400,5	419,3	421,5	2,2	21,0	0,5	5,3
Nouveau-Brunswick	318,9	330,4	333,3	2,9	14,4	0,9	4,5
Québec	3 631,7	3 817,3	3 831,3	14,1	199,6	0,4	5,5
Ontario	6 083,3	6 433,2	6 476,3	43,1	393,0	0,7	6,5
Manitoba	578,6	603,5	608,3	4,8	29,7	0,8	5,1
Saskatchewan	456,9	477,6	480,1	2,5	23,2	0,5	5,1
Alberta	1 831,0	1 953,4	1 953,9	0,5	122,9	0,0	6,7
Colombie-Britannique	2 175,4	2 319,7	2 337,5	17,8	162,1	0,8	7,4
Yukon	21,6	22,5	23,4	0,9	1,8	3,8	8,3
Territoires du Nord-Ouest	24,3	26,0	26,4	0,4	2,1	1,4	8,8
Nunavut	18,6	19,2	19,3	0,0	0,7	0,2	3,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Septembre 2021 ^P Employés salariés ²	Septembre 2021 ^P Postes vacants	Septembre 2021 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	15 772,8	1 014,6	6,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	273,8	17,7	6,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	188,8	7,1	3,6
Services publics	126,1 ^E	F	F
Construction	1 124,8	85,4	7,1
Fabrication	1 538,8	82,6	5,1
Commerce de gros	796,6	39,0	4,7
Commerce de détail	1 975,2	121,7	5,8
Transport et entreposage	746,9	48,3	6,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	361,4	20,0	5,2
Finance et assurances	762,3	38,3	4,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	264,7	9,9	3,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 064,8	64,7	5,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,8	4,2	3,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	817,1	57,3	6,6
Services d'enseignement	931,5	21,8	2,3
Soins de santé et assistance sociale	2 185,0	131,2	5,7
Arts, spectacles et loisirs	282,9	16,4	5,5
Services d'hébergement et de restauration	1 165,2	196,1	14,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	513,7	39,8	7,2
Administrations publiques ⁴	530,4	12,0	2,2
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	190,0	7,9	4,0
Île-du-Prince-Édouard	65,8	3,4	4,9
Nouvelle-Écosse	416,1	21,5	4,9
Nouveau-Brunswick	335,1	19,7	5,6
Québec	3 563,8	279,2	7,3
Ontario	6 072,5	363,2	5,6
Manitoba	557,6	27,2	4,6
Saskatchewan	448,7	22,8	4,8
Alberta	1 893,4	93,2	4,7
Colombie-Britannique	2 175,2	173,0	7,4
Yukon	18,8	1,4	6,9
Territoires du Nord-Ouest	21,5	1,4 ^E	6,0 ^E
Nunavut	14,4	F	F

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#), [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca.